

Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

## Halte CFF de la Clef

# Un projet crucial, des enjeux stratégiques

**Lors d'une conférence de presse le 28 janvier dernier, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) annonçait vouloir prioriser les projets d'aménagement routiers et ferroviaires. Pour ce faire, il a donné mandat à l'EPFZ pour les examiner et les classer par ordre de priorité. La halte de la Clef à Saint-Imier figure parmi les projets sur la sellette.**

Le Conseil municipal a pris connaissance de ces informations avec stupéfaction. Pour rappel, la population imérienne avait accepté en 2013 un crédit d'engagement de quelque 1.5 million de francs pour sa réalisation. Une convention avec les CFF, en vue de sa construction, avait été signée. Il est prévu que la halte soit achevée en 2027, selon le calendrier établi par les CFF.

Renforcer la desserte des transports publics à Saint-Imier fait partie du programme de législature du Conseil municipal. La réalisation de cet ouvrage, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de durabilité souhaités par la Municipalité, en est le point central. Il s'agit d'un projet crucial et stratégique à plus d'un titre.

En effet, la zone de la Clef abrite un pôle de développement économique (PDE), reconnu d'importance cantonale. Son attractivité sera augmentée avec la réalisation de la nouvelle halte ferroviaire. Elle permettra non seulement de desservir l'ensemble du quartier industriel, mais également la zone de l'hôpital, Saint-Imier étant reconnu pôle de santé par Avenir Berne romande. Enfin, ce nouvel arrêt permettra de développer l'urbanisation dans ce secteur. A terme, quelque 4 hectares pourraient offrir du terrain à bâtir pour de nouvelles habitations.

Le Conseil municipal n'entend pas en rester là. Compte tenu des enjeux stratégiques pour la ville, il va se battre pour la réalisation de l'ouvrage dans les délais. Il a d'ores et déjà obtenu le soutien du canton. Une interpellation va être déposée au Grand Conseil bernois. Mécontent, le Conseil municipal espère être entendu par la Confédération. (cha)

## Mairie

# Nouvelle permanence le 20 février

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa deuxième permanence de l'année le 20 février 2025.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable.

Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la commune. (cha)

## Représentation du Conseil municipal

L'Exécutif sera représenté le 21 mars 2025 à l'inauguration des nouveaux espaces de conservation d'archives de Mémoires d'Ici. Ce jour marquera également les 25 ans de Mémoires d'Ici. (cha)

## Conseil municipal

# Démission de Hugo Figueiredo

Dans sa séance du 4 février 2025, le Conseil municipal a pris acte de la démission de Hugo Figueiredo, conseiller municipal en charge du Département de l'action sociale. Elle prendra effet au 28 février 2025.

Le Conseil municipal remercie Hugo Figueiredo de son engagement en faveur des Imériennes et des Imériens. Durant un peu plus de deux ans au sein de l'Exécutif, il a mené à bien de nombreux projets et s'est investi sans compter dans ses fonctions de conseiller municipal et à la tête de son Département.

Tout en regrettant cette décision, le Conseil municipal souhaite à Hugo Figueiredo plein succès pour son avenir professionnel et personnel. (cha)

Saint-Imier, le 11 février 2025